

## PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024

### ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du PV de réunion du Conseil du 18 juillet 2024
- 2) Délibération acceptation des travaux de restauration de la couverture du moulin et autorisation de demande de subvention au conseil départemental
- 3) Délibération acceptation des travaux de restauration de la couverture du moulin et autorisation de demande de subvention au conseil régional
- 4) Délibération acceptation des travaux de restauration de la couverture du moulin et autorisation de demande de subvention au titre de la DETR
- 5) Délibération autorisation de signature de la convention pour le portail en ligne du réseau des médiathèques du Roumois entre la commune de Bourg Achard et la commune de Hauville
- 6) Délibération remboursement d'une facture d'eau d'une locataire
- 7) Délibération admission en non-valeur
- 8) Délibération tarifs cantine 2024/2025
- 9) Délibération approbation des travaux de réfection du chéneau en zinc de la toiture de la salle des fêtes
- 10) Délibération approbation des nouvelles limites d'agglomération
- 11) Délibération acceptation association les Amis de l'Orgue
- 12) Informations communales
- 13) Questions diverses

### Présents :

COUZI Brunhilde  
CROGUENNEC Jean Pierre  
DELANOS Arnaud  
DUPERRON Christine  
FAUCON Thierry  
LEFEBVRE Eric  
LE GUEN Jean Claude  
LUST Virginie  
MIGNOT William  
VERDUN Sylvie

### Absents excusés : GAILLARD Monique

DAMM Jean Marie absent excusé, donne pouvoir à MIGNOT William

### Absent : TALEB Claude

Christine DUPERRON est désignée secrétaire de séance.

Mme Allain, adjoint administrative, assiste à la séance.

Le quorum est atteint.

La séance débute à 18 H 50.

### 1) Approbation du PV de réunion du Conseil du 18 juillet 2024

Le PV ne fait pas l'objet d'observations.

*Il est procédé au vote :*

*Contre : 0*

*Abst : 0*

*Pour : 11 dont 1 pouvoir*

## **2) Délibération acceptation des travaux de restauration de la couverture du moulin et autorisation de demande de subvention au conseil départemental**

William Mignot rappelle que la toiture du Moulin devait être refaite. Le dossier a été suivi par Jean-Marie Damm, adjoint.

3 demandes de devis ont été faites, pour deux réponses :

. Le Chaumier Hauvillais, de Hauville, pour un devis de 30.036,82 TTC

. La Passion du Chaume, de Lieurey, pour un devis de 58.044,90 TTC.

L'architecte des Bâtiments de France a effectué une visite sur le site le 20 août 2024.

*Il est procédé au vote pour le choix de l'entreprise – pour l'entreprise Le Chaumier Hauvillais :*

*Contre : 0*

*Abst : 0*

*Pour : 11 dont 1 pouvoir*

William Mignot sollicite l'accord du Conseil pour faire la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

*Il est procédé au vote :*

*Contre : 0*

*Abst : 0*

*Pour : 11 dont 1 pouvoir*

## **3) Délibération acceptation des travaux de restauration de la couverture du moulin et autorisation de demande de subvention au conseil régional**

William Mignot sollicite l'accord du Conseil pour faire la demande de subvention auprès du Conseil Régional.

*Il est procédé au vote :*

*Contre : 0*

*Abst : 0*

*Pour : 11 dont 1 pouvoir*

## **4) Délibération acceptation des travaux de restauration de la couverture du moulin et autorisation de demande de subvention au titre de la DETR**

William Mignot sollicite l'accord du Conseil pour faire la demande de subvention DETR.

*Il est procédé au vote :*

*Contre : 0*

*Abst : 0*

*Pour : 11 dont 1 pouvoir*

## **5) Délibération autorisation de signature de la convention pour le portail en ligne du réseau des médiathèques du Roumois entre la commune de Bourg Achard et la commune de Hauville**

William Mignot informe le Conseil que la Commune a été sollicitée pour un partenariat avec la commune de Bourg Achard afin de bénéficier du portail en ligne du réseau médiathèques du Roumois. William Mignot a souhaité recueillir l'avis de la Présidente de la bibliothèque lors d'une réunion avec la médiathèque de Bourg Achard.

La convention a été présentée à l'ensemble des Conseillers.

*Il est procédé au vote :*

*Contre : 0*

*Abst : 0*

*Pour : 11 dont 1 pouvoir*

## **6) Délibération remboursement d'une facture d'eau d'une locataire**

William Mignot rappelle que l'appartement communal occupé par Mme Boireau dispose de son propre compteur d'eau.

Sur ce compteur, est raccordé un sous compteur, afin d'évaluer la consommation du local mis à disposition pour le studio photo.

La consommation d'eau pour le local peut ainsi séparée du compteur principal. Mme Boireau paye la totalité de la facture, La commune lui rembourse la part du studio, soit 8,54 euros.

*Il est procédé au vote :*

*Contre : 0*

*Abst : 0*

*Pour : 11 dont 1 pouvoir*

#### **7) Délibération admission en non-valeur**

William Mignot informe le Conseil du courrier reçu de la DGFIP proposant la somme de 90,47 euros en admission en non valeur.

*Il est procédé au vote :*

*Contre : 0*

*Abst : 0*

*Pour : 11 dont 1 pouvoir*

#### **8) Délibération tarifs cantine 2024/2025**

William Mignot invite le Conseil à donner son avis l'opportunité d'une augmentation du tarif cantine pour l'année 2024/2025 ou son maintien aux tarifs actuels. Les Conseillers se sont vus remettre une présentation détaillée des dépenses et recettes de ce poste cantine.

Les tarifs cantine ont subi une légère augmentation l'an passé.

Les Conseillers souhaitent le maintien des tarifs en cours :

4,30 euros pour les repas pris régulièrement

4,55 euros pour les repas pris exceptionnellement

4,85 euros pour les repas pris par les enseignants

4,35 euros pour les agents municipaux de l'école, les AESH et les jeunes en service civique

3,95 euros pour une famille de deux enfants déjeunant à la cantine

3,60 euros pour une famille de trois enfants et plus déjeunant à la cantine

*Il est procédé au vote :*

*Contre : 0*

*Abst : 0*

*Pour : 11 dont 1 pouvoir*

#### **9) Délibération approbation des travaux de réfection du chéneau en zinc de la toiture de la salle des fêtes**

William Mignot informe des fuites d'eau au niveau des chéneaux de la toiture de la petite salle des fêtes. L'entreprise Gallois qui est déjà intervenue sur la toiture de la petite salle des fêtes a fourni un devis de 7.656,14 TTC.

*Il est procédé au vote :*

*Contre : 0*

*Abst : 0*

*Pour : 11 dont 1 pouvoir*

#### **10) Délibération approbation des nouvelles limites d'agglomération**

William Mignot présente le projet. Il a été sollicité à maintes reprises par les riverains de la RD90 qui se plaignent de la vitesse excessive des véhicules rendant l'accès et la sortie de leur propriété dangereux. Cela confirme les relevés qui avaient été effectués par la DDR.

Km/h. La DDR n'a pas donné son accord pour limiter l'ensemble du tronçon Routot / Hauville à 70 km/h.

William Mignot propose de déporter l'entrée du Village à la hauteur du carrefour, étendant ainsi la zone limitée à 50 km/h. Des radars pédagogiques seront installés. Le panneau « entrée de ville » sera déplacé.

Christine Duperron Mignot n'est pas convaincue de l'efficacité d'une telle mesure.

*Il est procédé au vote :*

*Contre : 0*

*Abst : 1*

*Pour : 10 dont 1 pouvoir*

### **11) Délibération acceptation don de l'association les Amis de l'Orgue**

L'association Les Amis de l'Orgue a proposé une participation financière dans le cadre des travaux de réfection de l'Eglise. Cette participation s'élève à 680 euros. Le Conseil doit autoriser l'encaissement de ce don.

*Il est procédé au vote :*

*Contre : 0*

*Abst : 0*

*Pour : 11 dont 1 pouvoir*

### **Informations diverses**

. La Commune suit de près le processus de réintroduction des grands cervidés en forêt de Brotonne. Les maires de communes voisines du massif forestier s'organisent en vue d'une rencontre avec la DDTM.

. PLUi : les réunions s'enchaînent mais peu de décisions sont prises. La tendance reste très marquée à une réduction drastique des zones urbanisables.

. La Maison du Meunier, propriété du Parc régional, est à vendre. Une première estimation, totalement prohibitive a été faite. Une deuxième évaluation, par les Domaines, est en cours.

### **Questions diverses**

#### . Lignes blanches sur la RD 90

Eric Lefebvre demande pourquoi les deux côtés de la nouvelle chaussée RD 90 ne sont pas tous marqués avec une ligne blanche. William Mignot répond qu'il était prévu de faire un marquage qu'aux endroits en bord de fossé pour marquer visuellement le bord de route.

#### . Talus du poulailler industriel

Arnaud Delanos s'étonne que ceux-ci ne soient pas plantés, comme prévu.

William Mignot adressera un courrier à Mr Leguillon.

#### . Bourg

Jean Pierre Croguennec fait remarquer que les poubelles devant les maisons dans le Bourg enlaidissent le Village. Tous les Conseillers sont d'accord. William Mignot indique qu'un nouvel emplacement des ces containers poubelle est à l'étude dans le cadre du projet réaménagement du Bourg. De même, il sera examiné un emplacement parking à la hauteur de la kinésithérapeute.

*La séance est clôturée à 20 h 55.*